



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 4 AVRIL 2011

Délibération n° 11/13 relative aux subventions diverses

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 4 avril 2011,

Sur Proposition du Président et après l'avis favorable de la Commission des Finances du mardi 15 mars 2011,
DÉCIDE,

- le renouvellement de son adhésion au Cercle Frédéric Bastiat, pour l'année 2011 et pour un montant de 30 € ;
- le renouvellement de son adhésion auprès de l'Association des Anciens Présidents de CCI et CRCI, pour l'année 2010, et pour un montant de 448 € ;
- d'adhérer à l'Association INNOVALIS Aquitaine pour 2011 et pour un montant de 30 € ;
- de participer, à hauteur de 3 000 €, aux Forum départemental de l'Emploi, organisé par la DIRECCTE, Unité Territoriale des Landes, l'un sur l'arrondissement de Dax, prévu le 28 avril 2011, l'autre sur l'arrondissement de Mont-de-Marsan, au second semestre 2011;
- le renouvellement de son adhésion au Pôle XYLOFUTUR pour 2011 et pour un montant de 478,40 €
- le renouvellement de sa cotisation / abonnement 2011 à la Société de Borda, pour un montant de 38 € ;
- le renouvellement de son adhésion auprès de l'Association Béarn Adour Pyrénées, pour l'année 2011, et pour un montant de 200 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2011 à l'Association Qualité Adour, pour un montant de 40 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2011 au Comité Départemental du Tourisme, pour un montant de 800 € ;
- d'adhérer à l'Association AQUI O Thermes – Année 23011, pour un montant de 150 € ;
- de soutenir la candidature « Annecy 2018 », pour un montant de 500 € ;
- d'accorder une subvention aux Associations des Magistrats Consulaires des Tribunaux de Commerce de Mont-de-Marsan et de Dax, pour 2010, d'un montant de 3 000 € pour chacune.

Voix pour : 36

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 4 avril 2011

Le Président,


Philippe IACQUEMAIN

